# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 FEVRIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLES-ORLEANS.
VENDREDI 13 FEVRIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se voient au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.


VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co., 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

## Le commerce de la Nouvelle-Orléans et de l'Amérique Centrale.

RAPPORT DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE.

Nous avons sous les yeux deux rapports remarquablement pensés, remarquablement écrits, pleins de faits intéressants et de judicieuses suggestions. Le premier est signé de MM. F. F. Hilder, Wm Barwell et E. B. McConnico, qui formaient le comité chargé de le rédiger. Il expose, d'une façon très lucide, les moyens de développer le trafic maritime de la métropole du Sud avec le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Il a été adressé à la Commission parlementaire chargée d'aller étudier, sur les lieux, les moyens de multiplier les rapports industriels et commerciaux des Etats Unis avec les contrées que nous venons de citer.

Le second rapport porte la signature du Dr Joseph Holt, (président du Bureau de Santé de la Louisiane,) qui nous a fait parvenir les deux documents.

Occupons-nous d'abord du premier.

La Nouvelle-Orléans est, aujourd'hui, le second port des Etats-Unis, au point de vue des exportations, et il n'y a pas grand effort à faire pour lui procurer le même rang, au point de vue des importations ; il suffit de tirer parti des avantages naturels que lui donne sa position géographique, et de développer ses relations commerciales avec le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

Il n'y a pas, aux Etats-Unis, un seul port qui possède des communications aussi nombreuses, aussi faciles avec l'intérieur, soit par terre, au moyen des lignes de chemins de fer, soit par eau, au moyen du Mississippi. Il joue, à l'égard de St-Louis, de Cincinnati, de Louisville, de Chicago et des autres grands centres de la vallée, le même rôle que Liverpool, à l'égard de Manchester, de Birmingham et des autres villes manufacturières de l'Angleterre. La situation qu'occupe Liverpool relativement à Londres, la Nouvelle-Orléans devrait en jouer relativement à New-York.

Ses articles d'exportation sont en immense quantité et d'une variété infinie; ils consistent en produits agricoles, miniers, forestiers et manufacturiers, de toutes sortes, et ils ne voyons doubler, tous les jours, à mesure que se développent dans le vaste bassin du Mississippi, l'exploitation du sol et des forêts, ainsi que les industries du fer et des textiles. On évalue déjà, à l'heure qu'il est, tous ces produits à près de quatre milliards de dollars. Qui voudrait-il dire, quand le pays sera peuplé et que les fabriques s'y seront multipliées?

Voilà pour l'intérieur.

A l'extérieur, les avantages semblent être plus grands encore. Placée à l'embouchure du plus grand fleuve du monde, possédant un vaste port à l'abri de toutes les tourmentes, cette métropole donne sur le golfe du Mexique; elle a pour voisin de droite, le Mexique, pour voisine de gauche, les Antilles, pour vis-à-vis, l'Amérique Centrale et une partie de l'Amérique du Sud. Ajoutez à cela l'achèvement du Canal de Panama, de celui du Nicaragua, peut être même du chemin de fer aux vaisseaux de Tehuantepec, et la voilà en relations directes avec toute la côte occidentale de l'Amérique du Sud, avec le Japon, la Chine, l'Inde, l'Australie et les innombrables archipels du Pacifique.

En principe, New-York ne pourrait lutter avec elle au point de vue de la rapidité des communications.

Nous avons sous les yeux un tableau comparé des distances qui existent entre les deux villes et les ports de golfe ainsi que de l'Amérique Centrale; les chiffres sont intéressants et méritent d'être cités.

| | De New-York. | De la N-Orléans |
|---|---|---|
| A Matamoros | 1969 milles | 645 milles |
| A Tampico | 2147 | 620 |
| A Tuxpan | 2027 | 660 |
| A Vera Cruz | 1894 | 775 |
| A Campêche | 1737 | 560 |
| A Sisal | 1867 | 470 |
| A Progreso | 1842 | 467 |
| A Belize | 1708 | 327 |
| A Lewiguatoc | 1817 | 870 |
| A Puerto Cortes | 1734 | 840 |
| A Colon | 1980 | 1270 |
| A Carthagène | 1832 | 1444 |
| A la Havane | 1137 | 520 |
| A Matanzas | 1167 | 575 |
| A Kingston (Jam) | 1884 | 1105 |

L'avantage n'est en faveur de New-York que pour les ports des Guyanes, de la République Argentine et du Brésil.

Quant à la distance d'Aspinwall et du canal de Panama, la voici : pour New-York, 3372 milles et 160 heures ; pour la Nouvelle-Orléans, 1450 milles et 106 heures. En article partant de St-Louis pour Panama, par la voie de New-York, cet obligé de faire un voyage de 3063 milles et de 180 heures ; par la Nouvelle-Orléans, la distance n'est que de 2276 milles et de 137 heures. Différence en faveur de la Nouvelle-Orléans: 915 milles, 31 heures. Il en est, à peu près, de même pour toutes les villes de l'intérieur—St-Paul, Milwaukee, Chicago, Denver, Cincinnati, Cairo.

Comment donc, avec de si merveilleux avantages, la Nouvelle-Orléans n'a-t-elle pas encore réussi à occuper la haute position commerciale qui lui revient?

C'est que, jusqu'ici, on a négligé de lui fournir les moyens de transport et de communication dont elle a besoin : elle n'a pas assez de lignes de vapeurs, pour entretenir ses relations commerciales avec les ports que nous venons de nommer. Voici tout ce qu'elle possède : un ligne allant à la Vera-Cruz; une à la Havane; une à la Jamaïque; quelques unes à la côte du Guatemala et au Honduras; aucune aux Etats-Unis de Colombie, aux Guyanes, au Venezuela. Sait-on le chemin qu'il y a à faire pour se rendre d'ici à la dernière de ces républiques? Il faut aller d'abord à la Havane; de là, à St-Thomas, où l'on prend la ligne qui conduit au Venezuela.

Il est évident que les moyens actuels de communication sont insuffisants, et quand on songe aux immenses avantages que possède la Nouvelle-Orléans, on reste étonné de voir que les capitalistes, d'un côté, le gouvernement général, de l'autre, n'aient pas songé plus tôt à multiplier les lignes de vapeur dans ces différentes directions.

MM. Hilder, Burwall et McConnico, s'adressent à la Commission parlementaire, demandent que le Congrès prenne l'œuvre en main et contribue puissamment à développer le commerce de ce côté. Ils citent l'excellent exemple des grandes nations maritimes de l'Europe—l'Angleterre, la France, l'Allemagne. Ces gouvernements subventionnent libéralement les lignes de steamers qui font, pour eux, le service de la maille à travers les mers. C'est de cette façon que la Grande Bretagne, notamment, est parvenue à s'emparer de la plus grande partie du trafic international du monde. Le stéligne l'évalue à 75 pour cent ; c'est un chiffre énorme. Assurément, le trésor public souffre y a perdu, pendant un certain nombre d'années, mais le négoce, sur les différents océans, a tellement grandi, qu'il est devenu une source féconde de revenus pour l'Etat, de richesses pour les particuliers. Pourquoi donc les Etats-Unis ne suivraient-ils pas la même voie, ne tenteraient-ils pas la même entreprise? il ne s'agit pas, pour eux, d'accorder des subsides aux constructeurs de navires, d'établir pour leur compte des lignes de vapeurs; c'est là l'affaire de l'initiative privée, et les capitalistes, les compagnies ont à remplir ce rôle.

Le rapport ne demande qu'une subvention pour les navires qui feraient le transport de la malle, les auteurs étant bien persuadés que, se sentant fortement appuyés par un subside de cette nature, les constructeurs se mettront immédiatement à l'œuvre, et doubleront bientôt le nombre des lignes qui unissent maintenant la métropole du Sud au Mexique, à l'Amérique Centrale, aux Antilles, à l'Amérique du Sud.

Un seul obstacle s'est dressé, dans le passé et se dresse encore, devant l'exécution de ce grand projet : la quarantaine avec ses ennuis, ses obstructions, ses retards et les pertes qu'elle fait subir au négoce. C'est à cette objection que répond le second rapport, celui du Dr Holt. Nous aurons voulu en dire quelques mots, aujourd'hui ; mais le document est si intéressant, il contient des renseignements si utiles, si instructifs, si encourageants surtout, que nous croyons devoir en faire l'objet d'un article qui paraîtra incessamment.

Nous voyons avec plaisir que plusieurs journaux de Paris s'occupent du club d'escrime de la Nouvelle-Orléans.

Le *Figaro* du 26 janvier, et l'*Echo de Paris* du 17, reproduisent le compte-rendu de l'assaut qu'a donné le professeur Vital-Lebailly, le 28 décembre, à la salle du club, rue St. Charles, No. 19.

D'autres feuilles — l'*Evénement*, par exemple — ont dû en faire autant, mais elles ne nous sont pas encore parvenues, ou la reproduction nous a échappé.

On nous annonce qu'un assaut a lieu, le 22 du courant. Nous en parlerons sous peu.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS. — CONCOURS DE 1884.—Le secrétaire perpétuel a reçu deux nouveaux manuscrits, l'un ayant pour devise: "Sois franc et pacifique"; l'autre: "Dieu, Honneur, Patrie."

Nous rappelons aux personnes qui ont l'intention de concourir, que le 15 février inclusivement est la limite fixée pour l'envoi des manuscrits.

Nous croyons savoir que le 1er mars prochain M. le Prof. Alcée Fortier fera une conférence sur *le vieux français et la littérature du moyen-âge.*

La livraison des comptes-rendus paraissant dans les premiers jours du mois prochain, contiendra la suite de la conférence de M. le Prof. Martinez, sur *les abeilles*, ainsi que celle de l'Hon. Charles Gayarré sur *la race latine en Louisiane*

Restaurant de Léon — Tout le monde connaît le restaurant de Léon, 23 rue St-Charles. De splendides repas y ont été servis, les gourmets y donnent rendez-vous. Quand vous bien dîner ou souper, va chez Léon. Cet établissement modèle, qui vient d'être complètement restauré et meublé à neuf, sera prêt à recevoir ses nombreux clients dès demain, samedi, 14 février. Voir l'annonce.

Nous lisons, dans le *Temps*:

Il faut rendre cette justice aux journaux monarchiques qu'ils acceptent avec une admirable philosophie la défaite des droites dans les élections du 25 : les uns nient cette défaite, et vont jusqu'à déclarer que la journée a été excellente pour les ennemis de la République, ce qui est, on en conviendra, pousser un peu loin l'amour de l'hyperbole. Les autres, moins osés dans leurs affirmations, se contentent de dire que les élections de dimanche ne comptent pas, que ce sont des élections sophistiquées, et font appel au suffrage universel direct, lors *des élections générales*, du verdict du suffrage à deux degrés.

Il est assez curieux, soit dit en passant, de voir cette adoration des droites pour le suffrage universel. C'est là, de leur part, une passion tout à fait nouvelle et que leurs antécédents ne permettaient guère de prévoir. Nous n'entendons certes pas leur en faire un reproche, tout au contraire ; car désormais il ne sera plus permis aux monarchistes, après leur éclatante répudiation du suffrage à deux degrés, de ne pas accepter les arrêts du suffrage universel et de ne pas s'incliner devant la condamnation qui les attend aux prochaines élections législatives.

Cependant les monarchistes, quelque air dégagé qu'ils affectent, ne peuvent se dissimuler l'importance du coup qui vient de les frapper. Un parti ne perd pas, dans une grande manifestation électorale, vingt-deux sièges sur quarante-deux, il ne voit pas ses membres les plus marquants dépouillés d'un mandat qu'ils détenaient depuis naguère sans se tenir cruellement atteint. Aussi les journaux qui n'osent pas dire comme le *Gaulois* que la journée de dimanche n'est pas bonne pour le gouvernement se qu'elle est encourageante pour les monarchistes se rejettent sur l'élection de la Seine. C'est cette élection, dit le *Soleil*, qui aura le plus de retentissement dans le pays. Cette même pensée se trouve reproduite, sous des formes différentes, dans tous les journaux de droite. Il semble que l'échec, si regrettable d'ailleurs, de M. Spuller, leur soit une consolation et un dégonflement. On comprendrait, à la rigueur, qu'il en pût être ainsi si M. Spuller avait été battu par un conservateur. Que les intransigeants, et ils ne se en font pas faute, chantent victoire pour M. Georges Martin, c'est tout simple, bien que cette élection ait beaucoup plus une signification administrative qu'une signification politique; mais que des hommes qui se disent attachés aux idées de conservation se réjouissent de l'échec d'une candidature modérée au triomphe d'une candidature radicale, cela est beaucoup moins naturel. Mais, on le sait, le logique n'a jamais été beaucoup le fait des partis, surtout des partis qui se placent en dehors de l'ordre établi et de la volonté nationale.

Le résultat des scrutins de dimanche ne paraît pas, d'ailleurs, devoir contribuer à resserrer les liens de la fameuse union conservatrice, toujours en voie de formation et jamais réalisée. Royalistes et bonapartistes rejettent les uns sur les autres la responsabilité de l'échec des conservateurs dans la journée du 25. "Il nous est impossible, dit le *Gaulois*, de ne pas remarquer que la plupart des conservateurs battus appartiennent à l'opinion bonapartiste. C'est la conséquence naturelle de l'état de déchéance de ce parti ; c'est le fruit logique de ses déchirements. Il y a là une indication précieuse et un conseil pour le parti royaliste, une invitation à se présenter au scrutin sérieux, duquel peut dépendre l'avenir de la France, enseignée dépoyées."

L'*Univers* tient à peu près le même langage et donne la même note: "Le succès, dit-il, n'a pour ainsi dire répondu aux efforts des conservateurs que là où la situation était bien nette, là où les candidats du parti de l'ordre étaient, comme dans l'Aveyron, carrément monarchistes et cléricaux." Ainsi, c'est encore entendue, il ne saurait plus être question d'union conservatrice. Aux élections législatives, les royalistes et les bonapartistes ne confondront pas leurs drapeaux. Ce résultat des élections sénatoriales, d'avoir consommé la rupture entre les deux partis et mis fin à toute tentative de coalition, est assez sérieux; mais n'est-ce pas là une nouvelle application de ce vieux dicton populaire: "Quand il n'y a pas de foin au râtelier, les chevaux se battent." Et l'air renfrogné que prennent les uns vis-à-vis des autres les impérialistes et les royalistes n'est-il pas la meilleure preuve qu'ils sont parfaitement conscients que les élections du 25 ont été une nouvelle et grande victoire du parti républicain. Au reste, c'est l'avis de tous les journaux qui n'ont pas un absolu parti pris, de ceux mêmes qui font une opposition assez vive au gouvernement. Tous reconnaissent que la journée a été bonne, non seulement pour la République, mais pour la politique de modération et de réformes pratiques.

On annonce que la direction de l'enseignement primaire, en France, étudie un projet tendant à substituer dans les salles d'étude des collèges municipaux, la lumière électrique à l'éclairage au gaz.

En correctionnelle ;

Vos noms et prénoms ?

Jacques-Timothée Torgeolard.

Vos qualités ?

Le prévenu attendri : "J'en ai donc. Ah! monsieur le président, merci pour cette bonne parole.

La *République Française*, du 30 janvier :

Il n'y a pas à douter de l'effort qui sera tenté par les partis de monarchie aux élections générales pour le renouvellement de la Chambre en 1885. On fait mieux que d'annoncer cet effort; on s'y prépare. Les prétendus conservateurs se flattent d'étouffer tant et si fort la République, qu'elle sera déracinée. Elle demeurera peut-être encore debout, mais comme un arbre condamné à ne plus porter ni fruits, ni fleurs, ni feuillage. Au premier coup de vent, cet arbre sera couché à terre. Et c'est le suffrage universel à qui l'on demandera de faire périr de ses propres mains cet arbre qu'il a planté et entouré jusqu'à présent de tant de soins! En vérité, c'est à n'y pas croire. Telle est cependant la tactique politique des partis de monarchie; ils comptent amener la France républicaine à se désavouer, à se renier elle-même.

Qui peut les autoriser à concevoir de telles espérances? Hélas! c'est le parti républicain lui-même, avec ses funestes divisions. Les républicains s'attaquent entre eux, comme ils attaqueraient les monarchistes au pouvoir. C'est l'effet de nos anciennes habitudes d'opposition : nous ne savons pas — oh! l'aurions-nous appris? — que l'œuvre de la fondation d'un régime nouveau est tout ensemble si lente et si difficile, qu'elle exige une modification dans l'esprit et comme une véritable rénovation mentale. On combat le gouvernement on, pour mieux dire, le cabinet qui est à la tête de la République, comme si c'était le ministère du 16 Mai ou, pis encore, le gouvernement issu du crime.

—Il y a là une profonde et révoltante injustice qui ne permet pas à notre pays devenu libre et maître de lui-même de se régénérer en se formant de nouvelles mœurs politiques. Aussi, que pensent les partis de monarchie? C'est qu'il est permis de tout attendre de ce suffrage universel dont l'éducation ne s'est pas faite, tout, jusqu'à son propre désaveu. Ces partis seront déçus dans leurs espérances, nous en avons la intime conviction; mais pourquoi? Parce que le pays est, au fond, plus républicain que nombre de gens qui s'arrogent le droit de parler en son nom et de prétendre à le conduire. C'est la France qui a fait la République, et c'est la France qui la défendra.

Les diverses nuances du parti républicain n'ont pas moins le plus grand intérêt à faire taire leurs dissensions. Car ce qui est en jeu dans les élections prochaines, ce n'est pas seulement l'existence même de la République, c'est aussi, c'est surtout la bonne renommée dont le parti républicain jouit auprès de la nation. Ce parti doit enfin comprendre, s'il ne veut pas faillir à la nation, qu'il a pour raison d'être de donner à ce pays un gouvernement stable, régulier, durable, capable d'assurer l'ordre à tous et la liberté à chacun, afin que la démocratie qui a fondé la république ne soit pas encore une fois, frustrée dans ses espérances de réformes.

Mme Edouard Bocher, qui vient de mourir à Paris, était une des personnalités féminines les plus remarquables de l'époque. Son grand cœur, son intelligence avaient attiré à elle l'élite de la France contemporaine. Sa mort a éveillé les plus vifs regrets et son deuil sera vivement ressenti de tous ceux à qui il avait été donné d'apprécier l'élévation de son esprit et d'admirer sa belle âme.

"Mme Rocher, a dit un de nos confrères, est une des femmes qui ont exercé, dans ce siècle, le plus d'action sur son entourage. En elle se rencontraient toutes les qualités, toutes les vertus françaises : l'amour du bien et du beau, le goût inné des choses de l'esprit, le patriotisme poussé jusqu'à l'exaltation, le sentiment de la charité dans tout ce qu'il y a de tendre, de délicat et d'humain."

Mme Edouard Bocher était la petite-fille de Laborde, dont, au dix-huitième siècle, on vanta la magnificence, la générosité et le patriotisme. Quêtant un jour pour les pauvres, l'archevêque de Paris était allé s'adresser à lui. Le marquis n'hésitait point à mettre une somme dont le chiffre parut si invraisemblable que le prélat, croyant à une erreur, en fit immédiatement l'observation. — "Vous avez raison, monseigneur," répondit le financier. Et reprenant le papier des mains de l'archevêque, il doubla la somme en y ajoutant un zéro. C'est à de même marquis de Laborde qui avança des sommes considérables au gouvernement pour soutenir les frais de la guerre de Sept Ans. Il prêta douze millions à l'Etat quand vint à éclater la guerre d'Amérique. Il dut une grande célébrité au rôle que lui assignait sa fortune. Sa générosité envers tous, ses abondantes aumônes le rendirent populaire. Cela ne l'empêcha pas d'être condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et d'être exécuté en 93.

Les père de Mme Edouard Bocher embrassa la carrière politique, sous le premier Empire. Entré de bonne heure comme auditeur au conseil d'Etat, il se signala par de brillantes aptitudes et de vives réparties. L'empereur, dans une circonstance, lui ayant demandé qui il était : — Sire, répondit M. de Laborde, je suis le plus ancien de vos *auditeurs* et le cadet de vos conseils.

Il ne lui était d'abord nommé maître des requêtes. L'avenir lui réservait, d'ailleurs, à lui aussi, un rôle politique important à l'honneur duquel vint s'ajouter celui de membre de l'Institut.

M. de Laborde était réputé pour son excellente santé. Il était de lui en témoigner. Le célèbre chirurgien Larrey était venu demander son suffrage à l'académicien pour un fauteuil vacant.

—Que n'êtes-vous venu plus tôt! lui dit celui-ci, je me suis engagé.

—Eh bien, ça sera pour une autre fois, dit Larrey, prenant son parti. Mais qu'avez-vous donc, vous paraissez souffrir?

—Eh! j'ai le un rhumatisme qui me désole.

Et ce bon M. de Laborde montrait son genou enflé.

—Bah! bah! ça n'est que cela! Soyez tranquille. Vite que je vous applique un moxa.

M. de Laborde ne voulait pas, mais Larrey s'était emparé de lui ; il fallut subir l'application du terrible remède. Le coup fait, le chirurgien, triomphant, laisse là son malade en proie aux douleurs les plus atroces. Tout le monde était accouru.

—Mais enfin, qu'y a-t-il? demandait Mme de Laborde, éplorée.

L'académicien expliqua son affaire.

—Il ne fallait pas le permettre, s'écria Mme de Laborde. Comment avez-vous pu vous laisser ainsi prendre d'assaut.

—Que voulez-vous? Si piteusement l'académicien, le lui avais refusé ma voix, pouvais-je lui refuser mon genou?

Le ministre de la marine, de France, a reçu la dépêche suivante :

Saïgon, 28 janvier,

La situation est bonne au Cambodge. Nos soldats et nos marins, aidés des miliciens et de nombreux auxiliaires indigènes, ont infligé aux rebelles et aux pirates de sérieux échecs. Leurs principales bandes sont en fuite ou dispersées. Nos trois colonnes les poursuivent.

Phnom-Penh et tous nos postes sont en état complet de défense.

Le colonel Miramont, qui avait battu Si-Votha à Mieng, l'a de nouveau mis en déroute le lendemain à Preyeho.

Le reste de la bande s'enfuit vers le Nord. Elle est privée de son chef, qui a été blessé et qui a disparu. Elle est poursuivie de près par nos troupes.

Une bande de 300 hommes, placée sous les ordres de Kee, premier lieutenant de Si-Votha, a été battue à Rath-Kdout, au-dessus de Kraushmar, le 25, par une petite colonne commandée par le lieutenant de vaisseau Fisigny.

L'agitation est apaisée, et la confiance est revenue partout.

Le produit de la campagne de pêche de hareng, qui vient de finir à Fécamp, France, représente, paraît-il, une valeur de 1,400,000 fr.

Jamais il n'avait été apporté, à Fécamp, une quantité pareille de hareng.

Une solennité religieuse a eu lieu, le 26 janvier, à la cathédrale d'Alger, à l'occasion de la remise du pallium de l'archevêché de Carthage au cardinal Lavigerie par Mgr Dusserre, archevêque de Damas, promu coadjuteur, délégué du pape pour la circonstance.

Un grand pèlerinage se prépare, de tous les points de l'Allemagne, vers Rome et Jérusalem. Le départ aura lieu au mois de 13 avril. Les pèlerins visiteront les sanctuaires d'Insprock, de Rimini, de Lorette, puis s'embarqueront à Brindisi, pour Corfou et Alexandrie. Ils traverseront le Sinaï, le Carmel séjourneront sept jours à Jérusalem, puis reviendront par Naples, visiteront le Saint-Père à Rome, où ils demeureront quatre jours.

Dans la séance du 27 janvier de la Chambre italienne, séance dans laquelle M Mancini a répondu aux interpellations qui lui étaient adressées sur sa politique coloniale, le ministre des affaires étrangères a proclamé le droit de l'Italie à prendre part à l'œuvre d'absorption ou de "civilisation," que les autres nations poursuivent en Afrique. Il veut réserver la part de son pays dans la curée à laquelle se pressent les autres nations maritimes; il veut ménager des débouchés à l'influence et au commerce italiens en plantant le drapeau de Savoie au milieu des pavillons multicolores qui flottent sur les côtes africaines. C'est l'exemple de l'Allemagne dont il compte s'inspirer. Dans cette œuvre, l'Etat italien ne prendra point l'initiative des entreprises; il se contentera de suivre les indications données par l'activité privée des citoyens et de protéger le commerce national où il sera nécessaire.

M. Mancini a touché plus directement à la politique générale en parlant de l'entente établie entre l'Italie et l'Angleterre. Le ministre des affaires étrangères croit avoir au concilier tous les intérêts, toutes les obligations de son gouvernement; sans avoir abandonné le concert européen, sans être sorti de l'alliance des empires, il se flatte d'avoir fait à son pays une situation particulièrement forte et privilégiée par un accord intime avec la Grande-Bretagne. M. Mancini compare l'Angleterre à une "riche matrone couverte de joyaux, qui ne peut trouver mauvais d'en voir quelques-uns sur le sein de ses jeunes amis;" il attend beaucoup de cette intimité lucrative : tout au moins, pour son pays, des gages immédiats dans la mer Rouge, qui permettront aux ambitions italiennes de patienter jusqu'au prochain remaniement de "l'équilibre méditerranéen."

Rome, 28 janvier, 12 h. 15.

A l'ouverture de la séance de ce matin, E de Renzis a déclaré qu'il n'était pas satisfait des explications de M. Mancini. M. Camporeale s'est contenté de prendre acte des déclarations du ministre, et M. Parenzo a exprimé l'avis que l'Italie n'était pas en état de faire de la politique coloniale.

On commente beaucoup dans le monde diplomatique la phrase de M. Mancini où il dit que l'Italie n'aurait répondu que par une demande d'ajournement à la proposition anglaise d'occuper conjointement l'Egypte. On relève aussi l'assurance donnée par le général Ricotti que l'armée peut, sans inconvénients, fournir 150,000 hommes.

Rome, 28 janvier, 1 h. 30.

M. Crispi dit qu'Assab est une chaîne attachée au pied de l'Italie par la droite et que la politique faible du gouvernement sera la cause que le pays versera son sang pour cette occupation stérile, alors qu'il faudrait concentrer toutes ses forces pour ne pas permettre que cet point de la Méditerranée fût occupé par une puissance qui demain peut devenir l'ennemie de l'Italie.

MM. Minghetti et Cairoli protestent contre les paroles de M. Crispi. M. Mancini dit que la droite et la gauche sont voulu cette modeste colonie, et assure que ses projets n'amèneront aucune complication, toutes les puissances étrangères ayant été assurées que l'Italie n'empiètera pas sur leurs droits.

Voici un passage d'une lettre adressée, de Madrid, 24 janvier, à la *Liberté*:

Il m'est impossible de ne pas constater l'impression profonde que le voyage du roi, allant partager au secours des victimes des tremblements de terre, a produite dans toute l'Espagne. Cette admirable "campagne de bienfaisance," comme le peuple lui-même l'a appelée, aura certainement des conséquences sérieuses au point de vue politique, autant qu'elle en aura au point de vue moral. L'effet a été grand partout où le roi a passé. Les plus farouches fédéralistes de l'Andalousie ont cédé eux-mêmes à l'enthousiasme populaire. Ils sont accourus en foule sur les routes que faisait Alphonse XII et ils l'ont acclamé comme "roi de la charité." C'est le mot pittoresque qui partait de toutes les bouches

De telles manifestations sont caractéristiques et profondes. Elles donnent tout à coup à l'esprit public une direction nouvelle et, en faisant aimer le souverain, elles consolident la dynastie.

Un autre fait non moins digne d'être noté ressort aussi du voyage royal. Le jeune monarque a fait tout ce qu'on a pu forcer peu commune les fatigues auxquelles il s'est volontairement et généreusement exposé. On l'a vu marcher dans la neige, souffrir du froid glacial et accomplir jusqu'au bout son œuvre de charité, sans que sa santé en fût ébranlée. Il est rentré à Madrid après cette laborieuse et rude expédition, aussi bien portant qu'à son départ, tandis que la plupart de ceux qui l'accompagnaient étaient littéralement sur les dents, et plusieurs même sont à fait malades. Ainsi tombent tous les bruits que la presse radicale n'a cessé de faire courir sur l'état physique du jeune roi, qu'elle représente comme profondément atteint dans sa santé, et qui, en réalité, se porte bien, de bonne heure et vigoureusement.

Il y a toujours un côté du pays, tout moment, de rendre l'une à l'autre. Alphonse vient de donner un éclatant démenti à ces rumeurs intéressées, et l'épreuve qu'il vient de faire de sa forte constitution, en lui permettant de longs jours, est également une preuve de la vitalité de son Espagne.

Le succès du gouvernement dans les récentes discussions parlementaires atteste d'autre part la solidité du cabinet actuel.

Chacun sait, dit le Journal du Havre, que les Allemands sont infatigables dans l'art de dresser leurs hommes au métier de la guerre.

Tout récemment, c'était un détachement d'infanterie spécialement désigné pour des "expériences de jeûne," devant durer plusieurs semaines, avec diminution graduelle des rations; mais le comble, dans le genre, a été inventé par le sergent Mordebeck, du 4e régiment hessois, en garnison à Offenbach.

Il y a quelque temps, un jeune soldat de la petite ville de Kosthem, le nommé Kaltenback, rentrait chez son père, déclarant qu'il ne retournerait pas à la caserne; il préférait mourir. Le jeune homme se mit au lit, et son corps était couvert d'ecchymoses. Dès le lendemain, un sous-officier accourait pour ramener le jeune homme à la caserne. Son père voulut l'accompagner; or, il apprit les choses les plus étonnantes, sur les exercices auxquels étaient astreints les soldats du sergent Mordebeck.

Ils les dépouillait de leurs vêtements; puis une fois nus, il leur faisait endosser sac, ceinturon, casque et fusil, et il commandait alors des exercices de haute voltige : saut de bancs, escalade de tables, etc. La galerie était composée de camarades qui, armés de bâtons, corrigaient les maladresses des exécutants.

Plainte a été immédiatement portée, et on va voir si le commandant du corps sanctionne de son approbation les exercices inventés par le sergent Mordebeck.

*Le Journal de Rome* annonce en ces termes l'état dangereux de la maladie de S. Em. le cardinal Chigi :

L'état de santé de S. Em. le cardinal Chigi, si grave depuis quelque temps, s'est tristement aggravé aujourd'hui.

Nous prions Dieu qu'il prolonge ses jours et qu'il épargne de cruelles souffrances à un prince de l'Eglise dont la vie tout entière fut admirablement consacrée à toutes les œuvres de justice et de vérité.

D'ardentes supplications s'élèvent au ciel en faveur de ce glorieux cardinal. La France, notamment, prend la part la plus vive aux douleurs de l'ancien nonce de Pie IX, qui, pendant le cours de sa longue et difficile mission, et depuis qu'à Rome il a reçu la récompense méritée par d'éclatants services, n'a cessé de professer pour l'antique fille aînée de l'Eglise la plus touchante sympathie.

Nous demandons pour l'Em. Chigi des prières à toutes les œuvres qu'il protège.

A l'assemblée de la Compagnie des chemins de fer anglais du Sud-Est, sir E. Watkin a déposé, le 25 janvier, une motion tendant à autoriser la continuation des expériences relatives au percement du tunnel sous la Manche. Il a ajouté que cette construction pourrait être terminée en quatre ou cinq ans pour une somme de 3 millions de livres sterling, soit 75 millions de francs.

Un amendement présenté à la suite de cette motion et recommandant d'ajourner la présentation au Parlement d'un bill concernant la construction du tunnel, vu les relations tendues qui existent actuellement entre la France et l'Angleterre, a été repoussé, et la motion de sir Watkin a été votée par l'assemblée.

*Le Messager du gouvernement*, de Saint-Pétersbourg, publie le texte d'une convention conclue, le 12 janvier, entre le gouvernement russe et le gouvernement prussien, et mise en vigueur le même jour, en vertu de laquelle les deux gouvernements s'engagent mutuellement à opérer l'extradition des individus de nationalité russe ou prussienne poursuivis pour les crimes ou délits suivants :

1° Crimes, délits et préparatifs de crimes ou de délits contre la personne de l'empereur d'Allemagne, de l'empereur de Russie et des membres de leurs familles, à savoir : meurtre, voies de fait, blessures, atteintes préméditées à la liberté individuelle, outrages ;

2° Meurtre et tentative de meurtre ;

3° Fabrication et détention de matières explosibles, dans les cas où les lois prussiennes et russes s'y opposent.

Lorsque les crimes ou délits à la suite desquels l'extradition sera demandée auront été commis dans un but politique, cette circonstance ne constituera pas un motif permettant de refuser l'extradition.

Le "Journal de Saint-Pétersbourg" exprime la conviction que le Parlement allemand consentira à ce que cette convention soit étendue à toute l'Allemagne. Le journal russe espère, en outre, que "les autres Etats suivront l'exemple donné par la Russie et la Prusse, dans l'intérêt de la solidarité de toutes les monarchies et de la société tout entière vis-à-vis des tentatives d'un groupe de criminels effrénés."

On sait que Daniel de Foë a pris pour canevas de son *Robinson* les aventures du matelot écossais Alexandre Selkirk, qui resta sinq ans dans l'île déserte de Juan Fernandez, laquelle appartient aujourd'hui au Chili.

Cette île était, depuis lors, restée sans être habitée, lorsqu'en 1872, un Suisse, M. Rodt, la prit à bail du gouvernement chilien et y établit une colonie agricole qui est aujourd'hui en pleine prospérité.

M. Rodt, qui a une quarantaine d'années, entra en 1864 dans l'armée autrichienne et fit, en 1866, la campagne de Bohême contre les Prussiens. Puis il vint à Paris, où il se trouvait lors du siège; il s'engagea dans le bataillon des "Amis de la France" et combattit à Champigny.

Aujourd'hui, il est quasi souverain de l'île de Robinson, et il y exerce, sous la réserve de la souveraineté du Chili,—qui n'a jusqu'ici jamais été inquiété,—toutes les fonctions gouvernementales, judiciaires et administratives.

Sait on quelle consommation de balles entraînent, chaque année, les exercices de tir de l'armée de la France? Le nombre des cartouches à délivrer, en 1885, est fixé, comme suit, pour chaque catégorie de troupes et pour chaque unité à raison de l'effectif du pied de paix :

"Infanterie : troupe et officiers : 120 à balles, 50 sans balles; 100 pour le tir réduit.—Officiers : 36 pour revolver. Ordonnances : idem.

"Cavalerie (moins les cuirassiers): troupe et officiers : 36 à balles pour armes modèle 1874 ; 36 pour revolver, 10 sans balles, 48 de tir réduit.

"Cuirassiers : troupe et officiers : 10 à balles pour armes modèle 1874 ; 36 pour revolver.

"Gendarmerie : 36 à balles pour carabine ; 36 pour revolver.

"Artillerie et train : troupe et officiers: 24 à balles pour armes modèle 1874 ; 36 pour revolver; 48 pour tir réduit.

"Génie : troupe et officiers : 80 à balles; 36 pour revolver, 20 sans balles, 60 pour tir réduit.

"Sections d'administration : 30 à balles, 36 pour revolvers; adjudants, sergents-major et officiers ; 10 sans balles, 48 de tir réduit

"Réservistes : troupe et officiers : 27 ou 18 à balles, 12 de revolver, 20 sans balles, 12 de tir réduit.

"Armée territoriale : 20 à balles, 12 de revolver (selon les grades) : 12 de tir réduit."


SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, lundi 16 février 1885 à 7 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue Mme IVEAU Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son fils, Onésime Leyssa.

11fév—3f

B. TREMOULET,

Rue Dauphine, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge de mâcon de Pouilly, rouge et blanc, Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Crasp & Forrester.

Champagne de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de Bordeaux ordinaire, etc. etc. etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

AVVISO.

I soti i soci componenti la suddetta sono informati che DOMENICA 15 del corrente alle ore 4 P. M. vi sarà riunione straordinaria.

Per ordine del Presidente.

JOHN BOCCHI.

C. John Guinna, Segretario.

13fev—2f

AVIS.

DÉPARTEMENT DES RENSEIGNEMENTS.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

NOUVELLE ORLEANS 12 février 1885.

Les personnes enregistrées dans les livres de ce département comme ayant des chambres à louer aux visiteurs de l'Exposition, SONT INVITÉES A TRANSMETTRE PROMPTEMENT AVIS A NOTRE BUREAU DE LA LOCATION DES DITES CHAMBRES. Si nous ne sommes immédiatement et correctement renseignés sur ce sujet, les étrang